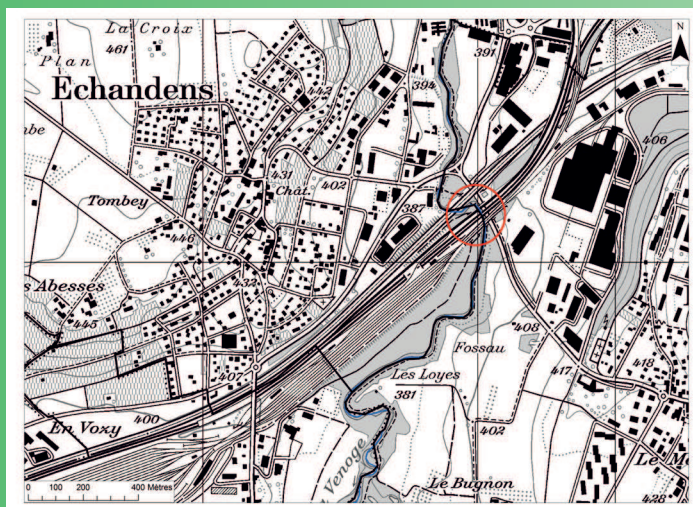


Chute de la station limnigraphique fédérale (Ecublens et Echendens) *Rétablissement de la migration piscicole*



Contexte :

La chute de la station limnigraphique fédérale d'écublens représente une barrière à la migration piscicole. Ce seuil est le deuxième à avoir été aménagé dans le cadre de l'Entreprise de correction fluviale des mesures piscicoles relatives au PAC-Venoge.



Avant

Objectifs :

Mise en place d'un seuil en blocs d'engrènement et d'une petite rampe rugueuse à l'aval de façon à diminuer la hauteur du seuil existant tout en garantissant le bon fonctionnement de la station de mesure se trouvant juste à l'amont.



Après

Chantier :

Date : 2006-2007

Maître d'ouvrage : Canton de Vaud (ECF des mesures piscicoles relatives au PAC-Venoge)

Entreprise de construction : Atra SA

Bureau partenaire : Schopfer et Niggli SA

Coûts des travaux TTC et honoraires : 88'000.-

Travaux effectués :

- Création d'un seuil en blocs d'engrènement bétonné environ, d'une hauteur maximum de 20 cm mis en place quatre mètres à l'aval du seuil de la station de mesure
- Mise en place de blocs d'engrènement à l'aval du second seuil